

FORMATIONS A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant.e de Nuit

Métier et fonctions visées

Le.la surveillant.e de nuit est un.e professionnel.le intervenant dans les secteurs social, médico-social, et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap..., sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Selon les secteurs, il.elle est appelé.e « surveillant.e de nuit », « veilleur.euse de nuit », « visiteur.e de nuit », « agent social de nuit », « agent d'accueil et de veille ».

Activités professionnelles

Le.la surveillant.e de nuit exerce 4 grands types d'activités :

- Il.elle veille à la sécurité des personnes et des biens,
- Il.elle accompagne les personnes selon leur situation,
- Il.elle participe à l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Il.elle travaille dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire et en gère les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur sa mission et sa propre santé.

Secteurs d'activité / Services employeurs

Le.la surveillant.e de nuit est employé.e dans des entreprises du secteur privé, du secteur privé non lucratif (secteur où l'emploi est le plus représenté - environ 10 000 professionnel.le.s), du secteur public, ou de la fonction publique territoriale.

On le retrouve en grande majorité dans le champ du social et du médico-social (dans une moindre mesure dans le secteur sanitaire) :

- auprès d'adultes ou de familles (CAES, CHRS...)
- auprès d'enfants (MECS, MNA, CEF/R...)
- auprès de personnes en situation de handicap (adultes/enfant): MAS, FAM IME, ITEP...
- auprès de personnes âgées (EHPAD, EHPHA...)



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION :

<https://polaris-formation.fr/formation/surveillant-de-nuit/>



La formation

La formation en alternance est d'une durée de 231 heures (ou 245h) en centre de formation sur une durée de 8 mois. 210 heures de pratique professionnelle (en emploi ou en stage) sont organisées dans un ou deux établissements.

4 blocs de compétences constituent la certification :

- Bloc 1 (56h) : Sécurité des personnes et des biens
- Bloc 2 (77h) : Accompagnement des personnes
- Bloc 3 (49h) : Participation à l'équipe pluri-professionnelle
- Bloc 4 (28h) : Spécificités du travail de nuit en établissement, social, médico-social et sanitaire

Accompagnement- Evaluation : 21h ou 35h pour ceux qui rencontrent des difficultés aux tests de positionnement .

Enseignements communs avec la qualification Maître.sse de Maison sur les blocs 2 et 3.

Objectifs de formation

Le.la surveillant.e de nuit doit être en capacité :

-d'assurer la sécurité des personnes et des biens, d'intervenir dans la prévention, de gérer des incidents ou accidents dans la limite de ses responsabilités

-d'assurer l'accompagnement des personnes, prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement

-se positionner comme professionnel de l'action sociale/médico-sociale et à ce titre participer à l'équipe pluri-professionnelle, garantir la continuité de l'accompagnement

-repérer et gérer en autonomie les incidences de la nuit sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sa mission et sa santé

Pré-requis / Conditions d'accès

Les publics cibles sont :

- **Les salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux en exercice** ou ayant exercé le métier au minimum 3 mois dans les 3 dernières années. La formation doit faire l'objet d'une demande de financement par l'employeur. L'entrée en formation est conditionnée à la signature de la convention entre l'employeur et l'organisme de formation.

- **Les demandeurs d'emploi et / ou les personnes en reconversion.** La formation doit faire l'objet d'une demande de financement par pôle emploi, CPF...

Le positionnement se fera à l'appui :

• d'une évaluation des savoirs de base (tests écrits permettant de vérifier les prérequis)

• d'un entretien de positionnement afin d'adapter, si besoin, le parcours de formation durant lequel seront évoqués les motivations du candidat, ses expériences professionnelles, ses connaissances des outils informatiques et de leurs utilisations, sa capacité d'organisation pour entrer en formation

Pour les demandeurs d'emploi les modalités sont les mêmes, s'ajoute à cela la vérification de la période PMSMP (70h minimum) ou une attestation d'emploi de minimum 10 jours sur un poste de Surveillant.e de nuit dans le secteur social ou médico-social (MECS, IME, ITEP, MAS, FAM, FO, FH, CHRS, Maison relais...) à justifier lors de l'entretien de positionnement.

Certification/Validation

La CPNE-FP pilote la mise en œuvre du CQP Surveillant.e de nuit et à ce titre elle s'assure de la conformité et de la qualité de la mise en œuvre du CQP, avec l'appui de l'OPCO Santé à qui elle délègue le rôle d'administrateur de la certification.

Chacun des blocs fait l'objet d'une certification indépendante.

La formation est sanctionnée par le CQP Surveillant.e de nuit - Niveau 3

Coût de la formation

13€50 TTC de l'heure stagiaire

3118.5 € (231 heures)

ou 3307.5€ (245 heures, dont 14h d'accompagnement renforcé si déterminé lors du positionnement)

Lieux de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Prochaine session :

Septembre 2021— Avril 2022

Inscription avant le 03/09/2021

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
c.valethou@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 34 34 34
Responsable de pôle Formations
à l'accompagnement socio-éducatif :
Ludovic GERMANEAU
Secrétaire pédagogique :
Caroline VALETHOU

Avril 2021

N° Déclaration : 74870000187

